



Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le - 9 JUL. 2020

ID : 056-215600230-20200706-2020_61-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 JUILLET 2020

BRECH'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DÉLIBÉRATION 2020/61 TARIFS DES SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2020 /21

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le conseil municipal, dûment convoqué le 29 juin 2020, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 06 juillet à 18H30, salle du complexe sportif, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET ; M. Olivier COJAN ; Mme Chantal MAHIEUX ; Mme Amélie FUSIL ; M. Bernard RAUD ; Mme Josiane LE NAVENEC ; M. Erwan LE DIZEZ ; Mme Morgane GUERLAIS ; Mme Marie-France BLONDEAU ; M. Michel MET ; Mme Marie-Annick MALECOT ; Mme Michelle ROYER ; M. Hervé LE ROUZIC ; Mme Annie THOMAS ; M. Jean-Pierre KERBART ; M. Bertrand PERICHOT ; Mme Régine NAYEL ; Mme Soazig PINHEIRO ; Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL ; M. Yannick LE BRETON ; M. Olivier MARIE ; Mme Sabrina BOTHUA ; Mme Géraldine SELO ; M. François-Xavier OLIVIER et M. Steven LE MOULLEC.

Étaient absents : M. Michel LE LEUCH ;

Étaient excusés : M. Stéphane LE BOULER (donne pouvoir à M. Fabrice ROBELET) ; M. Stéphane COUDERC (donne pouvoir à Mme Chantal MAHIEUX) ; Mme Édeline LE VIGOUROUX (pouvoir donné à M. Olivier COJAN)

Secrétaire de séance : Mme Géraldine SÉLO

Rapporteur : Mme Chantal MAHIEUX et Mme Morgane GUERLAIS

Les tarifs des services Education sont actualisés chaque année scolaire afin de tenir compte de l'évolution des prestations proposées, des évolutions réglementaires et du coût de la vie. Cette année, au regard de la situation économique incertaine et de l'impact social de la crise sanitaire, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs mais au contraire d'apporter une aide significative aux familles les plus modestes en créant une 4ème tranche tarifaire pour les quotients familiaux inférieurs à 600€. La mesure la plus volontariste concerne le déploiement du dispositif « Cantine à 1 euro » pour lequel, moyennant une facturation du repas à 1€ pour la tranche la plus basse, l'Etat verse à la collectivité une subvention de 2€.

Au-delà de la restauration, ce sont tous les tarifs qui seraient adaptés à cette catégorie.

De plus, afin de se conformer aux directives de la CAF, il est envisagé de moduler les tarifs des familles extérieures pour tous les services faisant l'objet d'une convention de financement, autrement dit les ALSH péri et extrascolaires. Jusqu'à présent, ces usagers étaient assujettis à un tarif unique.

Enfin, il est proposé la création de deux nouveaux tarifs visant à réduire des pratiques isolées mais récurrentes et pénalisantes en termes d'organisation des services : les dépassements d'horaire après 19h, et les oublis de goûter.

Ces tarifs seraient applicables à partir du 1er septembre 2020.

Vu l'avis favorable de la commission Enfance Jeunesse-Sports du 16 juin 2020,

Vu l'avis favorable de la commission finances, budget et administration générale du 22 juin 2020,

Vu l'avis favorable de la commission Vie Scolaire du 23 juin 2020,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- APPROUVE les tarifs suivants :

RESTAURATION SCOLAIRE

TARIFS 2020-2021					
Quotient familial CAF					
BRECHOIS					EXTERIEURS
- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1 071€	+ de 1071 € (ou non transmis)		
Repas	1€	3,25€	3,40€	3,50€	4,45€
Repas non réservé ou non annulé sans justification dans les 48h suivant l'absence				6,65€	
Repas adulte et repas facturé au CCAS hors livraison				6,65€	

ACCUEILS PERISCOLAIRES MATIN ET SOIR

TARIFS 2020-2021				
	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	+ de 1071 € (ou non transmis)
Brechois (le ¼ h)	0,40€	0,50€	0,53€	0,55€
Extérieurs (le ¼ h)	0,50€	0,55€	0,60€	0,65€
Goûter oublié			1€	
Retard après 19h (le ¼ h)			5€	

ACCUEILS DE LOISIRS EXTRA SCOLAIRES

ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS

TARIFS 2020-2021				
	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	+ de 1071 € (ou non transmis)
Brechois (1/2 journée)	2,70€	4,70€	5,65€	6,15€
Brechois (journée sans repas)	5,30€	9,30€	11,00€	11,45€
Repas Brechois	1€	3,25€	3,40€	3,50€
Extérieurs (1/2 journée)	3,70€	5,70€	6,65€	6,90€
Extérieurs (journée sans repas)	6€	10,00€	11,50€	12,00€
Repas Extérieurs			4,45€	

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le - 9 JUL. 2020

ID : 056-215600230-20200706-2020_61-DE

Retard après 19h
(le ¼ h) **5€**

Boum des enfants **2€**

ACTIV'ADOS 11/17 ANS - BRECHOIS

TARIFS 2020-2021

	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	+ de 1071 € (ou non transmis)
Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités)	7€	9,00€	10,00€	12,00€
1 Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers	Compris dans l'adhésion			
2 Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées	2,50€	4,50€	5,00€	5,30€
3 Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€	4,30€	6,30€	7,15€	7,45€
4 Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€	6,45€	8,45€	9,30€	9,80€
5 Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€	9€	11,00€	12,00€	13,00€
Repas	1€	3,25€	3,40€	3,50€

ACTIV'ADOS 11/17 ANS - EXTERIEURS

TARIFS 2020-2021

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	+ de 1071 € (ou non transmis)
Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités)	14,00€	16,00€	18,00€	20,00€
1 Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers	Compris dans l'adhésion			
2 Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées	3€	5€	5,50€	5,80€
3 Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€	5€	7€	7,50€	7,95€
4 Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€	7€	9€	10€	10,30€
5 Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€	10€	12€	13€	15,00€
Repas			4,45€	

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le

ID : 056-215600230-20200706-2020_61-DE

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le - 9 JUIL. 2020

ID : 056-215600230-20200706-2020_61-DE

SEJOURS ET STAGES

TARIFS 2020-2021

	Quotient familial CAF			
	- de 600€	De 600€ à 805,00€	De 806€ à 1071€	+ de 1071 € (ou non transmis)
Séjour avec nuitée brechois (par journée)	20€	30,00€	35,00€	40,00€
Stage sans nuitée brechois (par ½ journée)	9€	11,00€	12,00€	13,00€
Séjour avec nuitée extérieur (par journée)	25€	35€	40€	45,00€
Stage sans nuitée extérieur (par ½ journée)	10€	12,00€	13,00€	15,00€

28 pour : 0 abstention : 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Brec'h, le 07 juillet 2020

Le Maire,
Fabrice ROBELET



